CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E156833** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2023**

ÉDITÉ LE **19/09/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2015
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE SUR SAONE

Siret : **811 137 447 00017**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8017357

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169388133 R MCE 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169388133 R MCE 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : **HUG CONSTRUCTION**

LE JACQUET
69620 SAINT-LAURENT-D'OINGT

Téléphone : 04 78 43 46 81 **Fax :** 04 78 43 46 81
Portable :

Site Internet : hug-construction-69.fr
E-mail : hugfabrice.hugconstruction@orange.fr

Responsabilité légale :
HUG FABRICE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.